



**POSTAUX
DE PARIS**

Fédération Nationale des Salariés du Secteur des Activités Postales et de Télécommunications
SYNDICAT DES SERVICES POSTAUX DE PARIS - 67 rue de Turbigo - 75139 PARIS CEDEX 03
CCP PARIS 14 569-53 A - Téléphone : 01 48 87 68 15 - Télécopie : 01 42 74 66 27
Site - www.cgt-postaux.fr - E.mail : cgt.postaux@wanadoo.fr

Paris, le 31 Mai 2010



SECTION CGT DE PARIS 17

COMPTE RENDU CHSCT

Le Comité d'Hygiène et de Sécurité-Conditions de Travail (CHS-CT) s'est tenu le mardi 25 mai, à Paris 17.

Les deux principaux sujets abordés étaient relatifs à la santé puisqu'il s'agit d'une part de nos camarades qui ont des problèmes de santé, ceux que la direction appelle « les inaptes », et d'autre part des arrêts-maladie.

À propos des camarades dits inaptes :

La direction nous a annoncé son projet pour ces camarades : changer leur régime de travail ! Elle voudrait les faire travailler six jours sur sept, c'est-à-dire que ces agents qui ont des ennuis de santé, n'auraient plus qu'un seul jour de repos par semaine.

Ce serait entre autres, a-t-on osé nous dire, pour qu'ils se sentent davantage intégrés...

Ceux qui disent cela à propos de camarades qui sont à Paris 17 depuis 20, 30 ans ne sont eux-mêmes pas très intégrés !

Ces camarades étaient facteurs à leur début à La Poste. Dans la plupart des cas, leurs ennuis de santé découlent des mauvaises conditions de travail : charges trop lourdes, gestes répétitifs, etc.

Il y a quelques années encore, ces agents étaient nommés à des postes aménagés mais ces derniers sont de plus en plus rares et de moins en moins aménagés.

Et cela parce qu'aujourd'hui, La Poste mène une politique de recherche maximale de rentabilité en supprimant le maximum d'emplois et que tous les moyens de pressions sont bons pour augmenter notre productivité.

Elle considère ceux qui ont des ennuis de santé comme des obstacles qui l'empêchent d'atteindre cette rentabilité maximum

Pourtant, La Poste qui se dit une entreprise moderne, aurait les moyens d'employer les agents rendus inaptes à la distribution à cause des conditions de travail déplorables qu'elle nous impose.

Il ne faut pas accepter que la direction s'en prenne à nos camarades qui sont déjà souvent dans des situations pas faciles.

D'autant que la direction en déclarant qu'il y aurait 13 agents en surnombre à Paris 17 alors qu'il y a 13 agents dits inaptes, laisse craindre le pire.

La direction aimerait obtenir que nos camarades, malgré leurs problèmes de santé, en fassent toujours plus ou quittent le bureau.

Nous ne devons pas la laisser faire !

À propos des arrêts maladie

La direction trouve que nous sommes trop souvent malades ou plus exactement absents. Visiblement, pour elle, un agent malade est un agent absent, qui ne travaille pas, donc qui ne rapporte pas !

.../...

Elle a constaté une augmentation du « taux d'absentéisme » de 1,45 jour par agent en 2009 par rapport à 2008, faisant ainsi passer le nombre de jours d'absentéisme par agent à 15, 82 pour 2009.

Mais que veut la direction ?

Elle a multiplié les contrôles à domicile faits par des officines privées et elle admet elle-même que très peu d'agents ont été considérés abusivement mis en arrêt.

Alors ce que la direction veut, c'est que nous venions travailler même quand nous sommes malades.

Comment prendre autrement toutes ces pressions ?

Et quand elle annonce que « les entretiens de retour de maladie seront systématisés », elle sait bien que ce n'est pas cela qui va nous guérir ! Mais cela fait partie des pressions qu'elle entend exercer parce qu'elle sait que nous n'aurons pas forcément envie d'aller discuter avec notre hiérarchie de nos problèmes de santé qui sont une affaire entre nous et notre médecin.

La direction n'a pas à mettre son nez là-dedans.

C'est une affaire d'ordre confidentiel entre nous et le médecin. Il n'y a que le médecin de prévention ou le comité médical qui, à part nous, peuvent consulter notre dossier médical et en discuter avec nous. Pas les cadres !

Ces « entretiens de retour de maladie » n'ont pas lieu d'être et nous l'avons dit à la direction.

Au travers de ces deux sujets, nous voyons toute la politique de La Poste apparaître : la recherche maximale de la rentabilité.

Elle supprime les emplois par milliers, et fait pression sur nous tous au mépris de notre santé.

D'autres sujets à notre demande ont été abordés lors de cette réunion, en particulier à propos de l'aération et de la ventilation et des structures cartonnées.

Aération et ventilation :

Au début de l'année, l'ensemble des facteurs du Cedex ont signé dans le cahier de CHS-CT, pour demander la mise en place de portes automatiques et qu'une analyse de l'air soit faite, ainsi qu'une vérification de la ventilation.

Ces demandes sont restées lettre morte ! C'est dire le souci que la direction se fait pour notre santé !

Nous avons parlé de la ventilation dans tout le bâtiment et en particulier celle du parking du Cedex.

Nous avons demandé pour la 4ème fois que des portes à ouverture et fermeture automatiques séparent ce parking des salles de tri Cedex.

Nous avons également demandé à consulter tous les documents (plans et instructions du constructeur, modifications et interventions, résultats des contrôles) sur la ventilation de Paris 17, comme nous en avons le droit.

Dernier point :

Dans le cahier de CHS-CT, des agents de la brigade de tri et de la Cabine ont dénoncé les structures « cartonnées » qui sont utilisées pour les objets encombrants et lourds comme les catalogues. En effet, pour ramasser les objets au fond du carton, nous sommes obligés de prendre la pire des positions pour le dos, plus exactement pour les lombaires.

La direction est loin d'avoir donné des réponses satisfaisantes sur tous les sujets abordés dans ce CHS-CT, nous aurons donc l'occasion d'y revenir.

Affaire à suivre...